



## Universitätsbibliothek Paderborn

### **Acta Pacis Westphalicæ Publica**

Oder Westphälische Friedens-Handlungen und Geschichte

worinnen enthalten, was vom Jahr 1643. biß in den Monath October Anno 1645. zwischen Jhro Römisch-Käyserlichen Majestät, dann den Beyden Cronen Franckreich und Schweden, ingleichen des Heiligen Römischen Reichs Chur-Fürsten, Fürsten und Ständen, zu Oßnabrück und Münster gehandelt worden

**Meiern, Johann Gottfried von**

**Hannover, 1734**

**VD18 90103084**

§.XXVIII. Händel, welche einige Bedienten des Frantzösischen Ambassadeurs Servien, mit dem Caviller zu Münster gehabt; Des Comte d'Avaux Relation an den Frantzösischen Staats-Secretaire von diesen ...

[urn:nbn:de:hbz:466:1-51787](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-51787)

1644.  
Mart.

## §. XXVIII.

1644.  
Mart.

Aus dem Schluß dieser Relation erhellet, was vor ein nachdrückliches Compliment der Französische Ambassadeur, wegen eines an einigen Bedienten des Comte Servien, ausgeübten excessus, dem Magistrat zu Münster gemacht habe. Die Sache verhielte sich folgender massen: Es waren einige Bedienten des Servien etliche Wochen zum Voraus nach Münster abgeschickt, die Quartiere zurecht zumachen. Diese bemerketen, daß der Schinder, mit der Nacht-Karren durch diejenige Gasse fuhr, wo des Gesandten Quartier war: Die Franzosen, welche vielleicht eines solchen Geruchs nicht gewohnt waren, wollten diese Ungelegenheit abwenden, ließen daher jenen zweymahl bedeuten, solche Strasse gänglich zu meiden: Weil aber der Schinder sich nicht an solches Verbot kehrte; So passeten ihm einige von des Gesandten Bedienten auf, und wuiffen ihn mit Steinen, darüber es dann zu einem Handge-

meng dergestalt kam, daß die Franzosen Schläge davon trugen, und einer davon, 8. Tage zu Bett liegen mußte. Dabey aber ließe es der Schinder mit seinen Leuten noch nicht bewenden, sondern schlugen auch einen andern Bedienten, welcher in Nacht-Kleidern, ohnbewaffnet zuhief, und Frieden gebieten wolte, machten hiernächst einen grossen Lermen vor dem Haus des Venetianischen Ambassadeurs, und schimpften hefftig auf die Franzosen. Jedoch, weil es schiene, daß diese selbst zu sothanem Unfug die meiste Veranlassung gegeben hatten; So bestunde die Satisfaction darinnen, daß der Schinder und seine Allfekten, eine Zeitlang mit Gefängnis bestraffet wurden, denen Franzosen aber kuntendie empfangenen Schläge nicht wieder abgenommen werden. Des Gesandten Relation an den Französische Staats-Secretaire BRIENNE, über diesen Handel, lautete also:

Des Comte d'Avaux Relation an den Französische Staats-Secretaire, von diesem Handel.

Je n'ai rien à ajoûter a la Depêche ci jointe, si non le recit du different, qui est survenu entre les gens de Mr. Servien, & quelques habitans de cette ville. C'est que le Bourreau ayant accoutumé de passer quelques nuits par la ruë, ou le logis de Mr. Servien est située, pour porter les ordures de la Ville; & les domestiques de Mr. Servien ayant voulu éloigner cette infection de leur quartier, ils ont averti deux fois le dit Bourreau, qu'il eût à prendre un autre chemin, mais il ne l'a pas voulu faire, & il y a bien douze jours, qu'étant passé de rechef par la même ruë, les gens de Mr. Servien coururent après, & lui jeterent des pierres. Leurs menaces précédentes avoient mis ce Compagnon en garde, tellement que ces coups de pierre furent vivement repouffés par des coups de bâtons, dont l'un des Domestiques est demeuré huit jours au lit; jusques là ce ne seroit pas grande chose, si le Bourreau assisté de ses Valets, & de quelques Hallebardiers, qui faisoient la patrouille, non contents d'avoir attaqué trois hommes de Mr. Servien, n'en eût attaqué un quatrième, qui sortit de la Maison en chemise, & sans armes, pour essayer seulement d'y mettre ordre, & qui plus est, ils n'épargnerent pas même le logis de Mr. l'Ambassadeur de Venise, poufferent la porte ou les fenêtrés basses, avec grand effort, en disant mille injures aux François. Cependant si je n'eusse temoigné du ressentiment de cette insolence, & que je n'eusse parlé haut au Magistrat de cette Ville, l'Action auroit demeurée impunie, & Mr. l'Ambassadeur de Venise n'auroit sù en tirer aucune raison; au contraire, ces gens ici pretendoient avoir été offensés, & avoient fait de grandes plaintes au dit Mr. Contarini, de ce que les gens de Mr. Servien avoient attaqué la garde de la Ville. Je suis &c. Du 18. Mars. 1644.

## §. XXIX.

Fernere Relation von des Französische Ge-

Es verbienet auch des Französische den Einzug des Französische Gesandten Legations-Secretarii Schreiben über ten, und was bey denen abgelegten Vi-

sandten Einzug und erhaltenen Visten.

Na 3

1644.  
Mart.

fiten vorgegangen ist, gelesen zu werden, Ankunft, und die Characteres verschiedner Personen bemercket:

1644  
Mart.

Nous arrivâmes le 17. de ce mois en cette sale Ville de Munster aussi honnettement mouillez & crottez qu'on le peut être en Westphalie : Monsieur d'AVAUX prétendoit d'y être inconnu, mais Messieurs les Ambassadeurs lui ayant envoyé leurs Carosses, il se laissa voir après quelque resistance. Le Commandant de la Place le complimenta le premier ; après un Gentil-homme de Monsieur le Comte de NASSAU ; ensuite un de SAAVEDRA ; puis un de ZAPPADA. Et comme celui du Conseiller BRUN, qui est le troisième Plenipotentiaire d'Espagne, s'avançoit, le Gentil-homme de l'Ambassadeur de Venise l'interrompit, & prit la parole, ce que Monsieur d'AVAUX ayant remarqué, il fit demander à Monsieur CONTARINI, lorsqu'il l'envoya complimenter, si Monsieur le BRUN étoit Plenipotentiaire, aussi bien que les autres, l'action de son Gentil-homme lui donnant sujet d'en douter ; Le Sr. CONTARINI répondit qu'oui, qu'il defavoit ce procédé. Monsieur d'AVAUX se plaignit aussi de ce que le deuxieme Plenipotentiaire d'Allemagne ne lui avoit envoyé personne, mais Monsieur d'AVAUX ayant su de Monsieur CONTARINI le sujet qu'il en avoit connu que le Sr. VOLMAR avoit prié le Gentil-homme de Monsieur le Comte de NASSAU, de faire le compliment de sa part, ce qu'il avoit oublié : Monsieur d'AVAUX fut satisfait de la réponse, & lui fit dire par le Gentil-homme, qu'il envoyoit, qu'il acceptoit ses bonnes intentions. Ces Messieurs les Plenipotentiaires ont fort peu de train : SAAVEDRA faisoit l'amour ; Et ZAPPADA composoit un livre en attendant notre arrivée. Les Bourguemaires de cette Ville haranguèrent Monsieur d'AVAUX en Latin, qui leur répondit en même Langue, fort élégamment : Ils s'excusèrent aussi de l'insolence des Soldats de leur Garnison, contre quelques Domestiques de Monsieur SERVIEN, même de ce qu'ils s'étoient mis en devoir de vouloir forcer son Logis : Monsieur d'AVAUX exagéra cette mauvaise action, & leur dit de prendre bien garde de ne rien faire par le conseil de personnes qui nous sont suspectes, & que ne voulant rien répondre ni résoudre sur cette affaire, qu'avec son Collègue, ils retinrent en attendant les insolens en la prison : & sur ce qu'ils proposèrent, de mettre des Corps de garde devant les Logis des Ambassadeurs, la resolution en fut remise à l'arrivée de Monsieur SERVIEN.

Monsieur le NONCE arriva avant hier en cette Ville avec un train fort Ecclesiastique ; C'est à dire, modeste ; sur un des panniers de son bagage, il y avoit Cordelier, comme un Coq sur ceux d'un Vivandier. Messieurs les Plenipotentiaires Espagnols n'envoyèrent pas au devant de lui, tant pour éviter la querelle de la préférence, que parce que leur équipage n'étoit pas encore prêt. Nous y eumes un Carosse à six Chevaux, accompagné de douze Cavaliers, conduits par Monsieur de SAINT ROMAIN : Ce Carosse étant passé dans la Ville, la Garnison voulut pousser ou fermer la porte ; mais nostre Cavallerie la força le pistolet à la main, & se mit à la suite du Carosse. Monsieur le NONCE alla descendre aux Cordeliers, où il logea hier, Monsieur CONTARINI vint visiter Monsieur d'AVAUX ; aujourd'hui Monsieur le COMTE de NASSAU y viendra, & ensuite Messieurs les ESPAGNOLS. De Munster le 24. Mars. 1644.

P. S.

L'Ambassadeur representant la Republique de Venise, s'apelle LUIGI CONTARINI ; homme de belle présence, de bon jugement, de facile perception, qui témoigne en son procédé une certaine franchise aimable, bien disant, resolu, executif. Il a passé par les Ambassades de Hollande, d'Angleterre, de France, de Constantinople, de Rome ; & de toutes a porté de l'honneur : & qui l'estimeroit le premier homme de Venise, ne s'abuseroit pas.

§. XXX.